

Conseil d'Etablissement des Etablissements primaire et secondaire de Payerne et environs

Séance du mardi 4 avril 2023

1. Appel des membres

Sont présent-e-s :

<i>Des autorités de l'ASIPE :</i> M. Houcine Louati Mme Isabelle Pernet M. Nicolas Schmid	<i>Des professionnels actifs au sein des EPS :</i> M. Philippe Berdoz M. Christian Chevalier Mme Julie Hafsi	<i>Des milieux et organisations concernés par la vie des Etablissements :</i> M. Cyril Roux M. Benjamin Rey M. Patrick Altieri
<i>Des parents d'élèves :</i> Mme Patricia Egli Mme Daphnée Godel M. Alexandre Liechti Mme Isabelle Thierrin	<i>Invités :</i> M. Xavier Nicod M. Pierre-Alain Lunardi	

Sont excusés Mme Sabrina Meystre, Mme Christelle Iff Thévoz et M. Philippe Delbrouck

2. Validation du dernier PV du 29 novembre 2022

Le dernier PV ne suscite pas de question et est accepté à l'unanimité.

3. Demande de congé par établissement

Pour l'année scolaire 2023 2024 :

La majorité du CEt est d'accord pour demander les congés en fonction des traditions

Payerne	Corcelles	Grandcour
21 août 2023 lundi du Tirage	6 mai 2024 lundi de la fête de mai	3 juin 2024 lundi de la fête de Grandcour
19 février 2024 lundi des Brandons		

Mme Godel se charge de préparer le courrier de demande pour M. Borloz, Chef du Département de l'enseignement et de la formation professionnelle.

C'est l'ASSIEGE qui s'occupe de demander les congés pour l'Etablissement de Granges.

4. Point de situation des sous-groupes

4.1. Retour sur les « Portes-ouvertes des Rammes »

Ces portes ouvertes ont eu un grand succès. Il existe aussi un marché de Noël dans l'établissement à Granges, l'idée est peut-être de faire une année sur deux à Payerne et l'autre année à Granges.

M. Nicod remercie le CEt d'avoir financièrement participé pour l'animation et réitère ses remerciements, transmis par mail, à l'ensemble des personnes du CEt. Il nous informe également qu'une partie du bénéfice servira à financer un spectacle organisé par le conseil des élèves qui aura lieu au Beaulieu.

4.2. Conférences : retour sur la conférence du 23 mars

Le sous-groupe qui s'est occupé de l'organisation de cette conférence est très satisfait du nombre de personnes présentes à l'aula du GYB, environ 70 personnes. Il y a eu plusieurs questions au terme de la conférence, signe que les parents sont intéressés par le sujet. Plusieurs personnes sont également restées pour la verrée qui a suivi la conférence, on peut donc conclure que ça s'est très bien passé. Certains parents auraient souhaité peut-être plus de réponses concrètes mais dans l'ensemble un très bon écho positif de cette conférence.

En terme organisationnel, l'aula du GYB se prête très bien pour ce genre d'événement, nous avons été très bien accueilli et à moindre frais. Les animatrices ont été enchantées de l'accueil, du public et de leur cadeau.

Un bémol qui a été émis à la séance de l'ASIPE, c'est que les municipalités ont été informées trop tard. Il faudra pour une prochaine fois penser à faire un mail d'information à l'ensemble des municipalités de l'ASIPE. Sinon l'ASIPE souligne favorablement la mise sur pied de telle conférence et encourage le CEt à continuer.

Le sous-groupe transmettra à titre d'information lors du prochain CEt le montant des coûts de cette conférence. Actuellement, toutes les factures ne sont pas encore arrivées.

4.3. Sous-groupe « Cours d'école »

Après une présentation du projet de la cours d'école de Corcelles lors du dernier CEt, le sous-groupe « cours d'école » a avancé en rencontrant 2 représentants de la municipalité de Corcelles et le sous-groupe a également cherché des sources de financement pour les différents « engins » prévu dans le projet.

La municipalité de Corcelles est d'accord de coordonner le projet et prendre une partie du budget à leur charge. Il y a une association qui donne CHF 3500.- et 2 autres associations qui ont été approchés et dont le Sous-groupe attend une réponse.

M. Roux demande, au nom du sous-groupe, si le CEt serait d'accord de prendre également une partie du budget à sa charge, notamment avec l'achat de 2 buts de foot (valeurs : CHF 1500.-) et le marquage au sol du terrain effectué par la commune de Corcelles pour un devis de CHF 750.-. Il s'agirait donc pour le CEt d'investir CHF 2250.-. Nous votons à l'unanimité pour l'octroi de cet argent en faveur du projet de la cours d'école de Corcelles. Cela donne également une visibilité sur notre travail et apporte un point positif et concret.

Mme Godel fera un mail prochainement à M. Lunardi pour que le CODir libère ce montant.

Entre parenthèse, M. Lunardi nous informe que nous avons au budget CHF 4000.- par année et qu'à ce jour il nous reste 3900.-. Il faut soustraire encore les frais de la conférence du 23 mars et aussi les frais que nous aurons lors de la prochaine assemblée des parents au mois d'octobre 2023.

M. Chevalier nous informe également que le projet « Cours d'école de la DLT » conduit par l'ASIPE, suit son cours, mais qu'il a reçu une remarque concernant le manque de place « tranquille » permettant aux enfants de juste manger leur récréation assis et si possible couvert par exemple. Sinon les divers jeux et activités proposés dans le projet sont super.

4.4. Sous-groupe « Assemblée des parents par les représentants des parents »

À la fin décembre deux mails de parents concernant les soucis dans les transports de Missy ont été envoyé simultanément chez Helvetie (le transporteur) et à l'ASIPE. C'est Helvetie qui a entrepris des démarches et fait le nécessaire, mais nous n'avons pas d'information concernant ce qui a été fait concrètement.

M. Liechti revient, au nom des représentants des parents d'élèves, sur les différents points qui ont été résumé dans le PV de la dernière séance et notamment sur le point de la violence et se questionne par rapport à la suite à donner à tout cela. Après une grande discussion, M. Schmid conclut par le fait que l'ASIPE va chercher un institut qui va faire une analyse de la situation et également poursuivre avec une enquête de victimisation. M. Lunardi nous indiquera lors du prochain CEt l'avancée dans ce projet.

Les représentants des parents d'élève annoncent leur prochaine assemblée des parents prévue le 12 octobre 2023.

La question de l'organisation des transports et la communication de ces derniers est aussi un sujet qui questionne les parents. M. Lunardi nous informe qu'une séance avec le transporteur a eu lieu, qu'une autre est prévue avec les directions d'établissement pour finaliser les choses. Les soucis de l'année passée concernant les abos sont connus et identifiés, il ne devrait donc pas y avoir de problème à ce niveau cette année.

Concernant la capacité des transports : M. Chevalier nous rend attentif que les directives ne sont pas les même s'il s'agit d'un bus de ligne, celui-ci prévoit d'accueillir des passagers debout que si c'est un transport scolaire où tous les enfants doivent être assis et attachés.

5. Divers et propositions individuelles

- Sous-groupe « JO Paris 2024 » : M. Roux, qui avait annoncé son intérêt pour faire partie de ce sous-groupe, souhaiterait organiser une première rencontre. Il va contacter les personnes par Whatsapp. Il dit que ce sous-groupe pourra éventuellement se transformer en « Euro féminin 2025 ».
- Mme Godel, demande si les personnes qui ont travaillé lors des portes-ouverte des Rammes souhaitent être rémunérées. Les personnes présentes ne souhaitent pas recevoir d'indemnité car elles ont très peu œuvré lors de cette soirée et le font volontiers bénévolement.
Il n'y aura donc pas de rémunération.

6. Date de la prochaine séance

Prochaine séance le 30 mai 2023 à 19h00, salle de réunion de l'ASIPE.

La secrétaire prend note qu'il faudra mettre un point pour l'Ordre du jour de la prochaine séance : discussion sur la fusion ASSIEGE-ASSIPE et voir le futur des CEt respectifs de ces 2 entités.

La présidente clôt la séance à 20h44.

La Présidente :



Isabelle Pernet

La Secrétaire :



Daphnée Godel